

## **PROCES-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JUIN 2022**

L'Assemblée Générale d'Agroécologie & Solidarité s'est tenue le mardi 22 juin 2022, à 18h30 au siège de l'association : c/o Mante, Le Cros, 07230 St Genest de Beauzon, et par Zoom pour permettre aux personnes éloignées d'y participer.

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 13

Monsieur Pierre Mante, en sa qualité de Président de l'association, a conduit la séance. Il atteste que la présente assemblée peut valablement délibérer et rappelle que les adhérents ont été réunis à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport Moral du Président..... 1
- 2) Rapport d'activités de l'année 2021..... 2
- 3) Présentation des comptes 2021 (voir tableau ci-dessous) ..... 5
- 4) Budget prévisionnel 2022 (voir tableau ci-dessous) ..... 5
- 5) Renouvellement du CA..... 7
- 6) Quitus de l'assemblée et pouvoirs au CA pour mener les formalités légales.. 7

### **1) Rapport Moral du Président**

Nous vivons dans un monde de plus en plus complexe et fragilisé, où le moindre événement local a des répercussions globales :

- Que l'on parle de climat et de baisse des récoltes ;
- D'un virus qui se propage et provoque un effondrement de l'activité économique avec de lourdes conséquences sur l'endettement des États ;
- Et à présent une guerre, qui elle aussi se généralise, et impacte la sécurité alimentaire de nombreux pays.

Aujourd'hui tout est prétexte à la spéculation et l'on presse ce que pourrait être « l'Arme Alimentaire » entre des mains peu scrupuleuses. Un climat d'insécurité et d'angoisse, parfois amplifié par des médias omniprésents, s'est installé, y compris dans notre bonne vieille Europe qui se croyait à l'abri de telles situations. Cette insécurité est cependant pour une bonne part bien réelle, et de nombreuses personnes passent ainsi de la pauvreté à la misère.

Les préoccupations et comportements changent et les signes ne manquent pas :

- Une baisse de près de 70% de l'achat de voitures neuves ;
- De moins en moins de familles partent en vacances ;
- Les flux très significatifs d'urbains vers le monde rural pour ne pas parler d'exode (petit clin d'œil au fondateur de notre association Pierre Gevaert, qui, il y a près de 20 ans, publiait un livre sur l'exode urbain) ;
- Et le retour vers des modes de vie plus collectifs et solidaires, incluant le plus souvent la production de vivres.

Peut-être s'agit-il là d'un retour salutaire à l'essentiel et à la sobriété, tel que le proposait depuis des lustres ce cher Pierre Rabhi, qui nous manque déjà tant. À n'en pas douter, l'Agroécologie et tout ce qu'elle sous-tend – autoproduction, autonomie alimentaire, partage (des terres en particuliers) et bien sûr solidarité – s'invite au cœur de nos vies ! En tout premier lieu en Afrique et dans les zones réputées « en développement »,<sup>1</sup> mais également chez nous qui nous éloignons chaque jour davantage d'une agriculture respectueuse du vivant, au profit d'une agriculture technologique dite connectée... et totalement déconnectée de la terre et de tout esprit de coopération!

Bref, l'agroécologie et la Solidarité deviennent partout un impératif, ce qui nous conforte dans notre engagement à faire notre part, et nous incite à ne plus nous limiter au Sahel dans nos actions. C'est une réflexion que nous avons engagée depuis quelques mois et qui dans le contexte actuel s'est imposée à nous.

C'est la raison pour laquelle nous vous avons convié, en complément de notre Assemblée Générale Ordinaire, à une Assemblée Générale Extraordinaire qui a pour objet la modification de nos statuts avec :

- Un changement de nom : Agroécologie & Solidarité avec les Peuples du Sahel (ASPS) devenant, si vous en êtes d'accord, **Agroécologie & Solidarité (A&S)**
- Une modification de l'objet rendu nécessaire par le changement de périmètre d'intervention, qui permet au passage un petit toilettage.
- Une nouvelle codification de l'adresse postale du Siège notifié par la mairie.

Je vous remercie.

## 2) Rapport d'activités de l'année 2021

Au **SÉNÉGAL**, nous avons initié en 2020 un projet – toujours en cours – qui dépasse très largement les budgets habituellement gérés, puisqu'il nécessitait plus de 40 000€ de financement. Intitulé « *Agroécologie: Entre tradition et modernité* », le projet vise à valoriser les pratiques agroécologiques et agroforestières pour l'autonomie paysanne et une agriculture durable au Sénégal. Spécifiquement, il s'agit d'accompagner un groupement de 25 femmes paysannes ainsi que 15 autres paysan(ne)s dans l'aménagement et la valorisation de leurs parcelles agroécologiques et agroforestières.

Forts d'un premier financement de 15 000€, obtenu auprès de la Fondation Agir sa Vie, nous avons lancé plusieurs demandes qui ont toutes abouti positivement :

---

<sup>1</sup> Formule cache-misère puisque le terme de sous-développement a été banni du vocabulaire ; officiellement pour ne pas nuire aux pays concernés, et sans doute aussi pour masquer l'incapacité des pays riches à résoudre cette question, alors qu'ils dépensent au centuple pour se faire la guerre.

- Demande de 10 000€ à l'agence des micro-projets (Guilde)
- Demande de 5 000€ au fond de dotation Pierre Rabhi
- Demande de 3 500€ au Conseil Départemental d'Ardèche
- Et enfin la mise en place d'un financement participatif sur la plateforme Zeste (La NEF), qui a généré plus de 13 000€. Nous avons été honorés par le soutien du public à ce projet.

Nous étions optimistes sur notre capacité à mener à bien ce projet, d'autant plus que nous avons trouvé un coordinateur qui s'avérait efficace et compétent. Mais l'Afrique nous oblige décidément à nous adapter en permanence, avec son lot d'incertitudes et d'évènements inattendus, voir improbables !

Nous avons dès le mois de mars 2021 sélectionné les 15 paysans impliqués dans le programme ; demandé à notre partenaire, l'ANAA, de poursuivre la réflexion sur l'organisation et le fonctionnement du groupement de femmes, et lancé une première formation avec tous les bénéficiaires. Dès l'annonce de l'acceptation de notre dossier par la Guilde, en juillet 2021, nous avons engagé les travaux de sécurisation et de nivellement du terrain. Suite à cela, nous avons immédiatement démarré les travaux de clôture de la parcelle dédiée au groupement de femmes. Cependant, au cours de cette opération, plusieurs membres du Conseil Communal de la commune concernée (Ngueniène) sont venus contester la validité de la mise à disposition de ce terrain, à la fois sur place et auprès du maire.

Pour ne pas faire de vagues, et d'un commun accord avec le partenaire, nous avons décidé de suspendu les travaux, pensant que ce différent se réglerai en quelques jours. Certains nous prédisaient déjà qu'en raison de la campagne électorale qui débutait en vue des élections communales de janvier 2022 nous n'aurions aucune décision avant cette date... ce qui nous paraissait impensable ! Force est de constater qu'ils avaient raison. Malgré plusieurs courriers de relance, des interventions de notre partenaire, le secrétaire de mairie nous demandait de patienter, tout en nous confirmant la validité du document de mise à disposition du terrain co-signé par le Maire et le sous-préfet.

Afin de permettre aux femmes de disposer malgré tout d'un espace sécurisé, nous avons pris la décision, en novembre 2021, de terminer la clôture du champ mitoyen de celui du projet. Ce terrain appartient à un paysan/animateur de l'ANAA, qui mettait déjà précédemment son terrain à disposition du groupement de femmes, ainsi que celui mitoyen d'un animateur en Agroécologie de Terre & Humanisme. Nous déplacerons la clôture pour intégrer le terrain du groupement lorsque la situation sera clarifiée, pour un surcôt de l'ordre de 20% seulement compte tenu de la configuration des lieux.

Les élections locales se sont déroulées fin janvier 2022 et un nouveau Maire a pris ces fonctions. Il semble très favorable à ce type de projet, et nous espérons pouvoir vous annoncer de bonnes nouvelles, mais rien ne s'est encore débloqué malgré l'optimisme des acteurs locaux.

Nous sommes amenés à chercher des solutions alternatives. Il existe une possibilité de partager les terrains existants et/ou d'acquérir un terrain mitoyen (à un prix très intéressant) sur lequel nous pourrions installer le projet du groupement, ainsi que le forage, moyennant un bail emphytéotique de 30 ans, dans l'hypothèse où la mairie ne parvenait pas à résoudre ce problème dans les plus brefs délais.

Si l'activité liée au groupement de femme est restée en deçà des prévisions compte tenu de la situation sus-présentée, les paysan(ne)s ont tout de même été accompagnés. Les femmes membres du groupement et 15 paysan(ne)s supplémentaires ont bénéficié des activités suivantes :

- Formations : l'ANAA a pu réaliser la troisième formation en Agroécologie, prévue à l'origine sur 2020, mais qui n'avait pas pu être réalisée du fait des restrictions sanitaires.
- Suivi et conseil de la part du coordinateur local, Gaïki, sur l'aménagement de leurs espaces maraichers et dans leurs pratiques, dans le sens des engagements pris de bonnes pratiques, de sobriété dans la gestion de l'eau et de plantation d'arbres fertilitaires. Selon Gaïki, 2 863 arbres ont été plantés, dont un nombre conséquent de Moringa (850), des arbres fertilitaires et quelques arbres fruitiers, avec un taux de réussite en février de 89%.
- Surcreusement de puits pour un certain nombre de paysan(ne)s, réalisé début 2022.
- L'ANAA a également participé au nivellement et à la sécurisation de la parcelle... avec les déboires que l'on sait, et aux discussions en Mairie sur ce différent.

Nous avons reçu très récemment des nouvelles rassurantes d'un engagement du nouveau Maire de soutenir ce projet, notamment par une circulaire autorisant la poursuite des travaux. Entre temps, nous avons tenu nos bailleurs informés de la situation, et nous espérons qu'ils confirmeront leur soutien financier indispensable à la poursuite du projet.

Quoiqu'il en soit cet épisode nous a permis de déceler quelques faiblesses dans l'organisation de l'ANAA, dont nous devons tenir compte pour la suite du projet. Il est vrai que l'absence de mission sur place et donc de contact direct depuis près de trois ans n'a pas facilité les choses. Nous prévoyons une mission cet automne qui permettra d'éclaircir la situation et nous l'espérons de lever les doutes.

Par ailleurs nous restons en contact avec le **MALI** (Tacharane/Gao) et Adama Tiegoum, le coordinateur de l'UAVES, avec lequel nous avons tissé des liens forts dans le passé et qui traverse des moments difficiles compte tenu du contexte actuel dans le Nord Mali. Il y a là-bas de forts risques de pénurie alimentaire.

De même nous nous tenons informés d'un projet au **CONGO BRAZZAVILLE**, mené par des femmes pour des femmes, et qui pourrait constituer dans le futur un nouveau projet pour Agroécologie & Solidarité.

À noter également que Julia, notre coordinatrice basée en Ardèche, est partie en juin 2021 en congé maternité, qui a été suivi d'un congé parental jusqu'à la fin de l'année. Elle a donc repris le travail en ce début d'année 2022. Malheureusement, la baisse significative des dons n'a pas permis de maintenir un contrat salarial, même à temps partiel, et nous avons donc dû mettre fin à son contrat au mois de mai. Nous la remercions vivement pour ce qu'elle a apporté à l'association et, quoi qu'il en soit, elle reste proche de nous du fait des valeurs que nous partageons. La meilleure preuve de cela est sa présence avec nous à cette Assemblée Générale, et sa candidature à un poste d'administrateur de l'association.

### 3) Présentation des comptes 2021 (voir tableau ci-dessous)

Le tableau récapitulatif des résultats est présenté en séance :

- Du fait des événements évoqués dans le rapport d'activité, nos dépenses en 2021 se trouvent être inférieures à ce qui était prévu. L'un des principaux postes de dépense prévus cette année était l'aménagement d'un forage sur le terrain destiné au groupement de femmes, et de ses moyens d'exhaure, qui a été reposté à 2022.
- Nous avons pu financer l'activité 2021 en utilisant nos fonds propres – y compris les recettes du financement participatif qui a connu un grand succès – ainsi qu'une partie de la subvention reçue du Fond de dotation Pierre Rabhi. Au total, ce sont quelques 13 400 € qui ont été dépensés localement, incluant les frais de coordination.
- En raison des limitations opérationnelles évoquées, nous n'avons pas sollicité le versement des principaux financements (Fondation Agir sa Vie et Agence des Micro-Projets), qui seront demandés pour 2022.
- Du côté des dépenses, nous pouvons noter un coût exceptionnel lié au lancement du financement participatif. D'une part parce que la plateforme prélève un pourcentage des dons, et d'autre part parce que nous nous sommes appuyés sur quelques prestataires externes pour en garantir le succès. S'y ajoutent des frais de contrepartie.
- A noter aussi que le poste « salaire et charges » a diminué de moitié du fait du départ en congé maternité, suivi d'un congé parental, de Julia.

### 4) Budget prévisionnel 2022 (voir tableau ci-dessus)

Une grande partie du budget d'aménagement de la parcelle pour le groupement de femmes de Ngueniene sera utilisé en 2022, avec le forage prévu aux alentours du mois d'octobre. Nous avons prévu 20 500 €, qui comprennent également des budgets de formation prévus dans le programme.

Autre poste important, les salaires et charges correspondant au salaire de Julia notre coordinatrice, mais qui se terminent en mai 2022. En effet, nous avons considéré que ce poste pesait trop au regard des fonds que nous arrivions à mobiliser (qui s'avèrent de plus en plus difficiles à obtenir et en régression) et nous avons dû procéder à regret à la rupture de son contrat.

Pour financer ces dépenses, comme indiqué plus haut, nous solliciterons le versement des principales subventions acquises par ailleurs.

**RÉSULTATS 2021- PRÉVISIONNEL 2022**  
(exprimés en €)

	<b>DÉPENSES</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
1	Frais de fonctionnement	870	800
2	Honoraires		
3	Salaires et charges+ ind.stage	3,850	3,500
4	Frais de déplacements et missions en France	1,324	1,200
5	Frais de déplacements et missions à l'étranger		1,500
6	Dotation aux amortissements		
7	Impôts/ Assurances	121	130
8	Prestations de Service	836	600
9	Publications et communication	806	300
10	variation de stock - 721	31	
11	Frais Bancaires	850	700
12	Frais de financement participatif	1,590	
13	Contributions diverses		
14	Programme Sénégal Ngueniene (ANAA)	8,695	17,000
15	Frais de coordination ANAA	3,740	3,500
16	Contribution UAVES/ Caproset (MALI)		
17	Autres projets		1,000
	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>22,713</b>	<b>30,230</b>

	<b>RECETTES</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
1	Dons	6,941	7,000
2	Adhésions	300	450
3	Financement participatif	13,160	
4	Ventes divers		
5	Subventions acquises:		
	Fond de Dot. P Rabhi	2,000	3,000
	Conseil Général 07	2,000	3,500
	Agence des Micro-Projets		6,660
	Fondation Agir sa Vie		10,000
6	Produits Financiers (Intérêts)	1	100
7	Produits exceptionnels		
	<b>TOTAL ENTRÉES</b>	<b>24,402</b>	<b>30,710</b>

Soit un Résultat positif de:                                  1,689                  480

#### 4) Renouvellement du Conseil d'Administration (CA)

Cette année trois administrateurs arrivent en fin de mandat. Il s'agit de Mariam Vargas, Olivia Rouzière-Beaulieu et Johan Billy.

Mariam qui est membre de notre CA presque depuis l'origine n'as plus la disponibilité pour poursuivre cet engagement et renonce donc à se représenter. Elle reste toutefois proche de l'association, qui pourra compter sur son expertise ponctuellement.

Olivia et Johan, quant à eux, se représentent.

Nous accueillons par ailleurs avec plaisir la candidature de Julia Berdat Animatrice en Agroécologie et « ancienne » coordinatrice.

#### Nouvelle composition du Conseil d'Administration :

- Pierre Mante, Président
- Paloma Rossetti, Trésorière
- Céline Pérodeaud, Secrétaire
- Jacques Héloire
- Olivia Rouzière-Beaulieu
- Johan Billy
- Julia Berdat

#### 5) Votes

**1 - Rapport moral** : Voté à l'unanimité

**2 - Rapport d'activités de l'année 2021** : Voté à l'unanimité

**3 - Présentation des comptes 2021** : Voté à l'unanimité

**4 - Budget prévisionnel 2022** : Voté à l'unanimité

**5 - Renouvellement du CA** : Voté à l'unanimité

**6 - Quitus de l'assemblée et Pouvoir au CA pour effectuer toute formalité légale et publicitaire** : Voté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assemblée de sa confiance, le président déclare l'assemblée générale close. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès Verbal.

La Secrétaire  
*Céline Perodeaud*

Le Président,  
*Pierre Mante*



**Agroécologie et Solidarité**

381, Route de St Genest, Le Cros, 07230 St Genest de Beauzon  
Tél: 07 82 68 10 70 / Email : [contact@agroecologie-solidarite.org](mailto:contact@agroecologie-solidarite.org)